

à la suite de cette plaidoirie, la cour rendit un arrêt longuement motivé et dont voici les traits principaux : « Considérant que, dans leur sens naturel, les mots de ligne flottante, indiquent une ligne que le mouvement seul de l'eau rend mobile et fugitive et qu'il faut que le pêcheur ramène sans cesse à lui; qu'un usage constant a consacré cette interprétation... »

« Qu'il suffit, pour qu'une ligne ne cesse d'être flottante, qu'elle soit constamment soumise au mouvement du flot et du courant de l'eau, et, par conséquent, que l'appât ne repose pas au fond et n'y reste pas immobile... »

« Que la loi exige seulement que le pêcheur tienne à la main la canne destinée à rejeter la ligne en amont toutes les fois que le courant la fait flotter en aval à un trop grand éloignement; que décider qu'une ligne n'est flottante que lorsqu'elle ne flotte qu'à la superficie de l'eau par le seul poids de l'hameçon serait donner un sens restrictif aux expressions de l'article 5 ci-dessus et rendre illusoire la permission de pêche à la ligne flottante... »

« Que, dès lors, et par les motifs ci-dessus énoncés, la ligne, dont s'est servi Moriceau devant être considérée comme flottante, la prévention n'est pas établie... »

« Met l'appellation et le jugement dont est appelé au néant; décharge Moriceau des condamnations contre lui prononcées et... condamne l'administration forestière, etc... »

« Pour un bon procès ce fut un bon procès, car il mit fin aux maux que les pêcheurs ont soufferts à la suite de cette affaire... »

trop complexe; avec cette lampe, les explosions sont fréquentes, car l'ouvrier, au lieu de la démonter pour allumer la pipe, attire la flamme à travers la soie métallique qui garnit la chemise. On pourrait éviter les explosions en employant d'autres systèmes de lampe.

L'ouvrier s'étend ensuite sur le mauvais état des boîtes. Toutes les cannes à gauche disparaissent quand les ouvriers arrivent au droit de visite. M. Wickersher combat la forme de la proposition, mais le bon principe.

M. de la Batie dit qu'il suffirait de l'application sérieuse de la loi de 1810 et du décret complémentaire de 1813 sur les mines.

M. Guillaumont, rapporteur, se prononce contre la création du délégué fonctionnaire, d'abord parce qu'il considère le fonctionnarisme comme une plaie sociale, ensuite parce que le fonctionnaire serait tenu en suspicion par les ouvriers.

La Chambre vote par la clôture de la discussion générale. Les députés, n'étant pas en nombre la séance est suspendue et reprise à 8 heures.

La clôture est prononcée par 170 voix contre 58 mais la Chambre n'étant pas en nombre, le vote sur le passage aux articles est renvoyé à vendredi prochain.

« L'urgence pour la continuation de la discussion militaire. La séance est levée. »

conclusion. Cette feuille croit que le minimum des revendications du Pape consistait dans la restitution de Rome à l'Italie. Elle reconnaît que, si c'est là le point le plus acceptable, c'est aussi le fondement de toute négociation.

« La Gazette de Parme signale à l'usage... les intentions matérielles... que se trouvent en jeu sur ce point... »

« Les nouvelles du Continent, Allemagne et France... les affaires de la capitale... »

« Les affaires de la capitale... les affaires de la capitale... »

« Les affaires de la capitale... les affaires de la capitale... »

« Les affaires de la capitale... les affaires de la capitale... »

« Les affaires de la capitale... les affaires de la capitale... »

« Les affaires de la capitale... les affaires de la capitale... »

Blouses. — Les blouses fines ont participé au mouvement des peignées avec une plus-value de 10 à 15 centimes obtenue ces derniers jours. Les genres communs et intermédiaires ont toujours l'objet d'une demande active pour l'exportation.

Laines. — La bonneterie reçoit maintenant les dispositions pour les ordres pris au commencement de l'année; la filature à façon va reprendre son alimentation qui commença à lui faire défaut.

Soies. — Les prix sont très irréguliers; on annonce une baisse sur la soie.

La laine à Londres. — Les affaires de la capitale... les affaires de la capitale... »

On a vendu 130 balles de laine de la Plata, suint. Le Havre, 17 juin.

Il a été traité 6 balles de laine du Chili, en suint, à fr. 110 les 100 kilos.

Le Havre, 18 juin, 8 h. 50 matin. (Actes de MM. Aube, Durandier et Depuy)

Voici le résumé de la matinée d'Algérie. Arrivages: 73 balles de laine d'Algérie.

menés en fleu dans les cotations depuis mardi dernier. Les Hies attirent par continuation peu d'attention et les filateurs, pour pouvoir vendre, ont été obligés de faire quelques légers concessions.

Mouvement maritime laimer. Le steamer Kirité signalé allant de la Plata à Dunkerque ou Anvers, a passé le 13 juin à Madère.

Le steamer Merikara a suivi le 15 juin de Brockampton, allant de Londres à Brisbane.

Le steamer Prætorius est parti le 15 juin à 5 h. du soir pour Plymouth via Madère et Londres.

Le steamer Merikara a suivi le 15 juin de Brockampton, allant de Londres à Brisbane.

Le steamer Prætorius est parti le 15 juin à 5 h. du soir pour Plymouth via Madère et Londres.

Le steamer Merikara a suivi le 15 juin de Brockampton, allant de Londres à Brisbane.

Le steamer Prætorius est parti le 15 juin à 5 h. du soir pour Plymouth via Madère et Londres.

d'établir l'accord de toutes les bonnes volontés. Si ces idées sont les vôtres, il vous appartient de les faire triompher en m'honorant de votre suffrage.

Recevez, Monsieur et cher concitoyen, l'assurance de mon entier dévouement. MARIE-SOUFFLET, Maire de Landrecies, conseiller-général du Nord.

Landrecies, le 17 juin 1887.

LE PETIT NORD & LE PROGRÈS DU NORD ASSIÉS EN COUR D'ASSISES

M. Marie-Soufflet, colonel et difforme occasionné par les feuilles opportunistes, vient de prendre le bon parti d'assigner le Petit Nord et le Progrès du Nord devant la cour d'assises du département du Nord.

Voilà l'assignation qui a été remise aujourd'hui même au Petit Nord; une assignation semblable a été remise au Progrès du Nord.

L'an mil huit cent quatre-vingt-sept et le dix-sept juin, à la requête de Monsieur Marie-Soufflet, conseiller général du Nord, maire de Landrecies, y demeurant, j'ai, Louis Filipo huissier, soussigné, demeurant à Lille, délégué assigné à Gustave Lhotte, rédacteur du journal le Petit Nord, au bureau dudit journal;

à comparaître à la première audience de la prochaine session de la cour d'assises du Nord, au p-lais de justice, à Douai pour l'attendu que, dans le numéro du journal le Petit Nord, publié à Lille et portant la date du 17 juin 1887, l'assigné a publié un article signé de lui, portant en tête « Nouvelle flétrissure », dans lequel il impute au requérant d'avoir, étant colonel de la garde nationale, déserté son poste au moment de l'arrivée des Prussiens devant Landrecies, de s'être caché dans sa cave et d'avoir ensuite fui en Belgique, le traitant en outre de fuyard de Landrecies... »

FEUILLETON DU 19 JUIN 1887. — 28

les beaux cheveux noirs qu'il aimait à caresser et relevant vers lui le visage d'Irène : « Allons, mon enfant, calme-toi. Le malheur que ton amie Elisabeth craint pour son frère n'est point encore certain. Nous avons dans cette vie assez de douleurs réelles sans nous en former d'imaginaires... »

hâte sans avoir même la patience d'attendre qu'il eût fini sa phrase. « Qui, dit Pacarius, il est vivant, il est sauvé. A l'heure où je vous parle, il a rejoint son régiment. Irène se transfigura; son visage prit un éclat subtil, ses bras s'élevèrent vers le ciel, puis elle joignit les mains dans un mouvement de reconnaissance profonde qui fit glisser ses bracelets d'or : « Il est sauvé, répéta-t-elle comme en rêve, il est sauvé ! Et soudain, tournant les yeux vers Pacarius : « Mais s'il est sauvé, c'est donc qu'il a couru un danger ? »

tant de joie à propos d'André Diény. Elle se livrait sans le vouloir, sans y songer, à tout l'empressement de son premier mouvement. Le vieux magnat resta grave. Il exprima en quelques mots le plaisir qu'il éprouvait de cette bonne nouvelle; il lança un terme de mépris à l'adresse de celui qui avait tenté la liberté d'un officier hongrois. Dans cet état méditatif qu'il avait plongé l'effervescence d'Irène, il avait toute la lucidité de sa pensée, et ce fut lui, devenu plus sensible aux changements des autres à mesure que se fermait sa propre blessure, qui dit à sa fille : « Hélas ! si Irène s'en va, s'adressant un vif reproche... Je n'en suis rien. — Alors, il faut y aller toi-même. N'attends pas une minute de plus. Si se peut qu'elle ne sache pas encore que son fils est hors de danger. Irène frissonna. La pensée de retourner à Diény l'agitait profondément. Mais son père l'envoyait. Elle obéit sans ajouter une parole. Il était six heures du soir. Elle fit seller son cheval et s'élança au diable par la route. Lorsqu'on arriva à Diény par l'avenue la plus voisine de Bangor, on aperçut d'abord l'aile droite du château, et, un peu en arrière, voilée par un massif de hautes roses, la petite chapelle. Madame Diény et sa fille avaient orné ce sanctuaire avec amour. Irène, en arrivant au château, distingua les fenêtres éteintes qui brillaient dans leurs ogives, et elle lui sembla qu'il en sortait un éclat, une lumière. De loin, la chapelle paraissait enveloppée d'un nimbe d'or, d'une auréole diffuse et transparente. »

Marchés français. — La fabrication des draps communs de Mirepoix a fonctionné régulièrement.

Marchés anglais. — Manchester, 16 juin. Fileries et tissés. — Les tissés sont modérément recherchés, mais aux prix élevés par les acheteurs. On ne se fait que peu d'affaires. La plupart des producteurs ne peuvent vendre et aucun change.

JACQUES BRET (A suivre.)